

VISA TRANSPORT

Avertissement : L'Ambassade se réserve le droit de demander de la documentation ou des garanties supplémentaires, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier.

La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être traduits en Italien
- Tous les documents doivent être présentés avec leurs copies.

1	☐	Formulaire de demande de visa, original - Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	☐	Une photo d'identité - Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et conforme aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	☐	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 6 mois après la date d'expiration du visa demandé. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages face non utilisées portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.
4	☐	Passeport, photocopie - Photocopie des pages du passeport comportant les données personnelles d'identité incluant une photocopie des pages contenant les prorogations de validité, les remarques éventuelles et les pages comportant les visas Schengen obtenus précédemment ainsi que tous les timbres d'entrée et sortie de l'Espace Schengen.
5	☐	Attestation de la condition socioprofessionnelle, original et copie • Attestation d'emploi ; • Attestation de déclaration de salaires à la CNSS; • Trois derniers bulletins de salaire (originaux); • Relevés bancaires (originaux) pour les six derniers mois; et/ou • Autre preuve de la propriété de biens ou d'autres moyens de subsistance, selon le cas (Par exemple, propriété d'une société, propriété de biens immobiliers, propriété de terrains agricoles ou propriété foncière);
6	☐	Ordre de mission délivré par l'employeur du demandeur Le document doit attester au moins : l'identité du ou des demandeurs, leur statut, l'objet du voyage, la durée du séjour et le lieu de séjour du ou des demandeurs, des informations sur le financement du séjour
7	☐	Bulletin n° 7 (« registre du commerce ») délivré par le tribunal de commerce ou de première instance (Original et Copie)
8	☐	Statuts de la société marocaine (document original et copie);
9	☐	Versements des contributions sociales, de prévoyance et d'assistance pour les douze derniers mois pour tous les employés. (Bordereaux de la CNSS), original
10	☐	Assurance de voyage original et copie L'assurance voyage doit : • Être valable pour l'espace Schengen si vous demandez un visa de court séjour • Couvrir les frais médicaux et coûts de rapatriement à hauteur de 30,000 Euro minimum Couvrir toute la durée de votre séjour.

Tous les documents doivent être traduits en italien.

Pour la traduction et légalisation des documents consulter le site : <https://ambrabat.esteri.it/it/servizi-consolari-e-visti/servizi-per-il-cittadino-straniero/traduzione-e-legalizzazione-dei-documenti/>

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision

finale concernant le visa est adoptée. Le Consulat Général se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 disponible sur le site <http://vistoperitalia.esteri.it>

Date	Signature	Officier Signature
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT		

Nota bene :

Tous les documents doivent être traduits en italien.